

Food and  
Beverage  
Canada



Aliments  
et boissons  
Canada

## Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2024

Le 9 février 2024

Personne-ressource :

**Kristina Farrell, directrice générale**  
**Aliments et boissons Canada**  
[kristina.farrell@fbc-abc.com](mailto:kristina.farrell@fbc-abc.com)

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba



FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALBERTA  
food processors association

## RECOMMANDATIONS

### MAIN-D'ŒUVRE

**RECOMMANDATION 1 :** Que le gouvernement fédéral continue de fournir des fonds pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un *Plan stratégique national pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons*.

**RECOMMANDATION 2 :** Que le gouvernement fédéral rende permanente l'augmentation à 30 % du plafond du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires annoncé en 2022, reconnaissant que cette flexibilité est essentielle pour les entreprises qui doivent composer avec des besoins en main-d'œuvre changeants.

**RECOMMANDATION 3 :** Que le gouvernement fédéral complète les initiatives visant à améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires en simplifiant le processus de demande, en améliorant la transparence pour les demandeurs par la publication d'information consolidée sur les délais de traitement, en déterminant des mesures pour remédier aux retards de traitement et en créant des voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers dans des secteurs essentiels comme le secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

**RECOMMANDATION 4 :** Que le gouvernement fédéral prolonge la durée du Projet pilote pour les employeurs reconnus afin de permettre aux entreprises d'y avoir recours pour plus d'un cycle d'embauche. Cette prolongation laisserait suffisamment de temps pour procéder à une évaluation du Projet pilote en vue de s'assurer de son efficacité.

### INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES ET CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT

**RECOMMANDATION 5 :** Que le gouvernement fédéral adopte une approche cohérente et coordonnée pour assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement du système alimentaire canadien, y compris :

- Assurer la prompte mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement visant à renforcer le réseau national d'infrastructure de transport;
- Investir dans des mesures visant à protéger le système alimentaire canadien des bouleversements externes et à assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, en commençant par une évaluation critique des principaux facteurs de risque et des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement alimentaire;
- Travailler de concert avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre une approche cohérente en matière de gestion des urgences qui accorderait la priorité à un système de communication pour les secteurs des infrastructures essentielles;
- Fournir au Bureau national de la chaîne d'approvisionnement les ressources et les pouvoirs nécessaires pour intervenir lors de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada.

**RECOMMANDATION 6 :** Que le gouvernement fédéral collabore avec le secteur de la fabrication des aliments et des boissons afin de cerner des mesures qui permettraient d'atténuer les conséquences néfastes des conflits de travail sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris en prévoyant des exemptions pour les produits périssables.

**RECOMMANDATION 7 :** Que le gouvernement fédéral collabore avec le secteur de la fabrication des aliments et des boissons afin de trouver des solutions aux problèmes de logement des travailleurs

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba

FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALOERTA  
food processors association

canadiens et étrangers, notamment en fournissant du soutien et en établissant des partenariats avec l'industrie en vue de mettre en œuvre des solutions viables.

## **COMPÉTITIVITÉ**

**RECOMMANDATION 8 :** Que le gouvernement fédéral mette en place des mesures incitatives pour les entreprises de fabrication d'aliments et de boissons qui encouragent précisément les investissements dans l'innovation. Un programme sur mesure, adapté aux besoins uniques des entreprises, favoriserait une plus grande adoption de pratiques novatrices, en plus de préparer le secteur à relever les défis et à saisir les occasions qui se présenteront.

**RECOMMANDATION 9 :** Qu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) crée un fonds dédié pour aider les entreprises canadiennes dans leur transition vers l'adoption de matériaux d'emballage plus recyclables. Ce fonds fournira du soutien financier et des ressources pour encourager la conception et la mise en œuvre de pratiques d'emballage durables.

**RECOMMANDATION 10 :** Que le gouvernement fédéral entreprenne une étude approfondie sur les matériaux d'emballage actuellement offerts sur le marché, en se concentrant particulièrement sur l'industrie alimentaire, avant la mise en œuvre de l'avis de planification de la prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique pour les aliments. Que le gouvernement fédéral mène également de vastes consultations avec l'industrie pour veiller à ce que l'industrie de l'emballage possède les capacités nécessaires pour répondre à la demande accrue de matériaux durables.

**RECOMMANDATION 11 :** Que le gouvernement fédéral entame d'importantes consultations avec les dirigeants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, avant la mise en œuvre de l'avis de planification de la prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique pour les aliments. Ces efforts de collaboration permettront de déterminer les normes et les capacités de recyclage actuelles partout au pays afin d'éviter les contradictions ou les complications inutiles.

## **INTRODUCTION**

Comptant quelque 8 000 fabricants d'aliments et de boissons répartis dans l'ensemble du pays et composé principalement de petites et moyennes entreprises, notre secteur joue un rôle déterminant dans le paysage économique du Canada. Deuxième secteur manufacturier en importance au pays et principal employeur manufacturier, le secteur de la fabrication des aliments et des boissons occupe une position stratégique au cœur de notre chaîne d'approvisionnement alimentaire.

D'un océan à l'autre, les fabricants d'aliments et de boissons transforment des produits agricoles bruts, y compris le blé, le canola, le lait et le porc, en denrées essentielles comme du pain, de l'huile, du yogourt et du bacon, sans compter qu'ils représentent les principaux acheteurs de produits agricoles primaires. Ces données montrent bien à quel point le secteur contribue à assurer la souveraineté alimentaire du Canada, à soutenir le secteur agricole primaire et à renforcer la sécurité alimentaire des Canadiens.

Au-delà du rôle vital qu'il joue dans le maintien de notre système alimentaire, le secteur de la fabrication des aliments et des boissons est l'un des principaux moteurs de l'économie nationale et de la croissance économique du Canada. Employant plus de 300 000 Canadiens dans plus de 13 000 établissements, il génère des revenus annuels de près de 120 milliards de dollars et est responsable de l'exportation de marchandises d'une valeur annuelle de 40 milliards de dollars.

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba



FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALOERTA  
food processors association

Les dernières années ont cependant été marquées par des défis sans égal. Graves pénuries de main-d'œuvre, perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, hausse des prix record, urgences climatiques, perturbations liées aux infrastructures et aux transports – tous des événements qui ont exercé des contraintes sans précédent. Plutôt que de se concentrer sur sa reprise et sa croissance, l'industrie s'est trouvée maintes fois contrainte à gérer des crises.

Pour assurer l'avenir du système alimentaire canadien, il importe avant tout de renforcer ses éléments fondamentaux – la main-d'œuvre, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures – qui soutiennent et maintiennent la stabilité du secteur de la fabrication des aliments et des boissons et d'autres secteurs interdépendants. Pour propulser l'industrie vers un avenir plus durable et plus résilient, nous devons également encourager les initiatives de collaboration. À l'approche du budget de 2024, nous devons remédier à ces problèmes et investir dans la durabilité et la compétitivité à long terme du secteur de la fabrication des aliments et des boissons afin de préserver la sécurité alimentaire du pays et la prospérité de l'économie nationale.

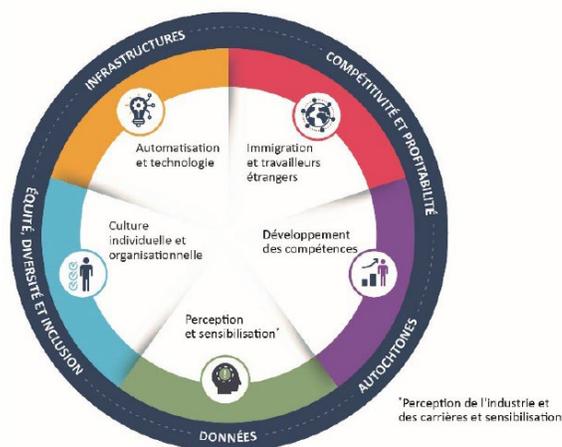
## MAIN-D'ŒUVRE

Sans intervention, les pénuries de main-d'œuvre persistantes dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons pourraient s'intensifier au cours des dix prochaines années. Selon les projections de Compétences Transformation Alimentaire Canada (*Industry Growth and Outlook, 2023*), le secteur devra recruter et maintenir en poste plus de 92 500 travailleurs supplémentaires d'ici 2030. Alors que l'industrie connaît déjà un déficit d'environ 50 000 travailleurs, ce sont donc 142 000 personnes – soit près de la moitié de la main-d'œuvre actuelle – qui devront être recrutées. Ce calcul tient compte du départ à la retraite de 22 % de la main-d'œuvre actuelle d'ici 2030, toujours selon les projections de CTSA.

La nature chronique des pénuries de main-d'œuvre et les lacunes évidentes en matière de compétences constituent une menace importante pour la capacité du Canada à maintenir sa capacité de production alimentaire aux niveaux actuels. Cette situation met en péril la sécurité alimentaire des Canadiens et nuit à la croissance des échanges commerciaux ainsi qu'au développement économique futur du secteur. À défaut d'une action décisive à court, à moyen et à long terme, l'industrie ne pourra pas réaliser son plein potentiel. Il est essentiel de remédier à ces problèmes de main-d'œuvre, non seulement pour assurer la prospérité des entreprises individuelles, mais aussi pour préserver la résilience et la compétitivité de l'ensemble du secteur au Canada.

### Plan stratégique pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons

Grâce au soutien financier du Centre des compétences futures, Aliments et boissons Canada, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et la Fédération canadienne de l'agriculture dirigent les travaux d'élaboration d'un *Plan stratégique pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons*. Plus de 100 intervenants participent à ce projet mené par l'industrie qui vise à dégager les causes profondes des pénuries de main-d'œuvre et des lacunes en matière de compétences au sein de l'industrie, à définir des mesures concrètes pour remédier à ces problèmes ainsi qu'à fixer



des objectifs et des délais pertinents pour mesurer les progrès réalisés en vue de les résoudre. Les travaux s'articulent autour des cinq principaux thèmes suivants : perception et connaissance du secteur et des carrières, culture organisationnelle et ressources humaines, immigration et travailleurs étrangers, perfectionnement des compétences, et automatisation et technologie.

**RECOMMANDATION 1 :** Que le gouvernement fédéral continue de fournir des fonds pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un *Plan stratégique national pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons*.

### Immigration et travailleurs étrangers

Les travailleurs étrangers jouent et continueront de jouer un rôle crucial pour répondre aux besoins en main-d'œuvre du secteur de la fabrication des aliments et des boissons. En période de contraction du marché du travail, les travailleurs étrangers demeurent des acteurs essentiels de notre économie, favorisant la croissance des entreprises qui les emploient et contribuant de façon positive aux collectivités qui les accueillent.

Les mesures provisoires permettant aux fabricants d'aliments et de boissons d'embaucher jusqu'à 30 % de leur main-d'œuvre dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), récemment prolongées par l'entremise du Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre, représentaient une étape décisive pour assurer une certaine stabilité aux employeurs. Le plafond porté à 30 % tient compte de la nature cyclique des activités de nombreuses entreprises et offre une flexibilité indispensable, en particulier aux employeurs qui anticipent de nouveaux besoins en main-d'œuvre au cours des prochaines années en raison de l'évolution démographique.

Toutefois, comme il reste difficile pour les employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers à l'année en vue de pourvoir des postes permanents, le PTET demeure la seule voie possible, mais celui-ci n'offre que très peu de possibilités de résidence permanente aux travailleurs. Compte tenu de l'évolution démographique au sein de notre industrie, nous exhortons le gouvernement fédéral à reconnaître la nature permanente des emplois dans notre secteur et donc d'explorer les possibilités d'accueillir des travailleurs étrangers dans nos entreprises et collectivités par l'entremise d'initiatives concrètes et de plus longue durée.

Le Projet pilote pour les employeurs reconnus, qui a été lancé cette année, dénote une évolution encourageante. Cette initiative reconnaît efficacement les entreprises qui respectent depuis longtemps les exigences du Programme et devrait optimiser le processus pour les demandeurs. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer le Projet pilote de manière approfondie, nous estimons que le fait de prolonger la durée de l'initiative permettrait aux entreprises de l'envisager pour plus d'un cycle d'embauche, ce qui favoriserait une meilleure planification de la main-d'œuvre à long terme.

**RECOMMANDATION 2 :** Que le gouvernement fédéral rende permanente l'augmentation à 30 % du plafond du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires annoncé en 2022, reconnaissant que cette flexibilité est essentielle pour les entreprises qui doivent composer avec des besoins en main-d'œuvre changeants.

**RECOMMANDATION 3 :** Que le gouvernement fédéral complète les initiatives visant à améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires en simplifiant le processus de demande, en améliorant la transparence pour les demandeurs par la publication d'information consolidée sur les délais de traitement, en déterminant des mesures pour remédier aux retards de traitement et en créant des voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers dans des secteurs essentiels comme le

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba

FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALBERTA  
food processors association

secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

**RECOMMANDATION 4 :** Que le gouvernement fédéral prolonge la durée du Projet pilote pour les employeurs reconnus afin de permettre aux entreprises d'y avoir recours pour plus d'un cycle d'embauche. Cette prolongation laisserait suffisamment de temps pour procéder à une évaluation du Projet pilote en vue de s'assurer de son efficacité.

## INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Le gouvernement fédéral a désigné le secteur de la fabrication des aliments et des boissons comme un secteur des infrastructures essentielles dans sa Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles, reconnaissant ainsi son rôle primordial pour assurer le bien-être des Canadiens. Malgré le caractère essentiel du système alimentaire canadien, celui-ci demeure vulnérable à des pressions externes. En effet, une série de contrecoups déstabilisent les fabricants d'aliments et de boissons depuis le début de la pandémie : perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, pénuries d'ingrédients, hausse des coûts des intrants et de la fabrication, phénomènes climatiques, fermetures des frontières, enjeux géopolitiques et diverses menaces d'arrêts de travail.

Nous nous réjouissons du lancement du Bureau national de la chaîne d'approvisionnement à l'issue de la publication du rapport du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement en octobre 2022, et nous comptons poursuivre notre collaboration avec le Bureau. Cependant, nous exhortons le gouvernement à fournir au Bureau les ressources nécessaires pour soutenir l'industrie au-delà des enjeux liés au transport qui touchent la chaîne d'approvisionnement.

**RECOMMANDATION 5 :** Que le gouvernement fédéral adopte une approche cohérente et coordonnée pour assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement du système alimentaire canadien, y compris :

- Assurer la prompte mise en œuvre de l'ensemble des recommandations du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement visant à renforcer le réseau national d'infrastructure de transport;
- Investir dans des mesures visant à protéger le système alimentaire canadien des bouleversements externes et à assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, en commençant par une évaluation critique des principaux facteurs de risque et des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement alimentaire;
- Travailler de concert avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre une approche cohérente en matière de gestion des urgences qui accorderait la priorité à un système de communication pour les secteurs des infrastructures essentielles;
- Fournir au Bureau national de la chaîne d'approvisionnement les ressources et les pouvoirs nécessaires pour intervenir lors de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada.

**RECOMMANDATION 6 :** Que le gouvernement fédéral collabore avec le secteur de la fabrication des aliments et des boissons afin de cerner des mesures qui permettraient d'atténuer les conséquences néfastes des conflits de travail sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris en prévoyant des exemptions pour les produits périssables.

Finalement, les problèmes d'infrastructure ne touchent pas seulement les chaînes d'approvisionnement. Le manque d'infrastructures locales et régionales, comme des logements abordables, des réseaux de transports publics et des services de garde d'enfants, nuit de plus en plus à la capacité des entreprises

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba

FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALOERTA  
food processors association

d'attirer et de maintenir en poste des travailleurs. Notre secteur soutient des économies rurales prospères, mais le manque d'infrastructures rurales limite sa capacité à le faire davantage. Heureusement, de nombreuses entreprises se sont penchées sur les besoins particuliers des collectivités dans lesquelles elles mènent leurs activités et ont trouvé des solutions créatives aux pénuries de logements et aux réseaux de transport inadéquats.

**RECOMMANDATION 7 :** Que le gouvernement fédéral collabore avec le secteur de la fabrication des aliments et des boissons afin de trouver des solutions aux problèmes de logement des travailleurs canadiens et étrangers, notamment en fournissant du soutien et en établissant des partenariats avec l'industrie en vue de mettre en œuvre des solutions viables.

## COMPÉTITIVITÉ

### Innovation

L'innovation est essentielle à la stabilité et à la croissance du système alimentaire canadien, en particulier dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons. L'adoption d'innovations permettrait non seulement de remédier à des enjeux immédiats comme les pénuries de main-d'œuvre, mais aussi d'encourager une culture d'amélioration continue. L'innovation ne se limite pas aux technologies de pointe. Pour de nombreuses entreprises, elle concerne également l'acquisition stratégique d'équipement usagé pouvant améliorer considérablement leur efficacité opérationnelle. Cependant, les obstacles à l'innovation sont multiples, allant de problèmes d'ordre structurel, comme le manque d'infrastructures rurales, à des difficultés sur le plan des capacités et du savoir-faire, comme les pénuries de travailleurs qualifiés possédant les compétences requises.

Alors que nous cherchons à renforcer la durabilité de notre secteur, l'innovation s'avère indispensable pour atteindre des objectifs liés au climat, comme ceux du Plan de réduction des émissions pour 2030, ainsi que pour améliorer la compétitivité de l'ensemble du secteur. Par exemple, l'automatisation et l'intelligence artificielle offrent diverses possibilités de réduction du gaspillage alimentaire, d'optimisation de la consommation d'eau et d'énergie et d'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Le partage de données en temps réel tout au long de la chaîne d'approvisionnement, jumelé à des outils d'analyse et de prévision, permet de réduire le gaspillage en favorisant la correspondance entre l'offre et la demande. Enfin, les processus de fabrication intelligents y contribuent également en optimisant l'utilisation de l'énergie et en réduisant au minimum la production de déchets.

Malheureusement, l'important déficit de financement dont souffre actuellement le secteur ne lui permet pas de répondre aux exigences des initiatives environnementales du gouvernement fédéral en investissant dans l'automatisation et la technologie. Malgré les efforts du gouvernement fédéral pour aider l'industrie à mettre au point et à adopter des technologies propres en vue d'atteindre la carboneutralité, il reste encore beaucoup de travail à faire. Il nous faut une approche qui cadre avec des objectifs plus vastes de développement durable, qui stimule la croissance économique, qui crée de nouveaux rôles, qui enrichit les compétences et qui répond aux exigences de l'industrie.

**RECOMMANDATION 8 :** Que le gouvernement fédéral mette en place des mesures incitatives pour les entreprises de fabrication d'aliments et de boissons qui encouragent précisément les investissements dans l'innovation. Un programme sur mesure, adapté aux besoins uniques des entreprises, favoriserait une plus grande adoption de pratiques novatrices, en plus de préparer le secteur à relever les défis et à saisir les occasions qui se présenteront.

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba



FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALBERTA  
food processors association

## Durabilité

Les fabricants canadiens d'aliments et de boissons reconnaissent qu'ils doivent élaborer des stratégies pour réduire au minimum les déchets plastiques et mener leurs activités de façon plus durable. En effet, nombre d'entre eux participent à des initiatives de l'industrie telles que le Pacte canadien sur les plastiques ou œuvrent de manière indépendante à l'atteinte de leurs propres objectifs de développement durable. Bien que nous souscrivions à l'engagement du gouvernement visant à réduire les déchets plastiques, nous avons certaines préoccupations quant aux conséquences involontaires qui pourraient découler de l'approche actuellement envisagée. De plus, nous craignons que les initiatives existantes liées au climat ne tiennent pas suffisamment compte des défis uniques de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, comme diverses considérations liées au gaspillage alimentaire, à la sécurité alimentaire, à la durée de conservation des produits, à la logistique du transport, aux relations au sein de la chaîne d'approvisionnement et aux réalités actuelles de l'industrie du recyclage dans les provinces, les territoires et les municipalités.

**RECOMMANDATION 9 :** Qu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) crée un fonds dédié pour aider les entreprises canadiennes dans leur transition vers l'adoption de matériaux d'emballage plus recyclables. Ce fonds fournira du soutien financier et des ressources pour encourager la conception et la mise en œuvre de pratiques d'emballage durables.

**RECOMMANDATION 10 :** Que le gouvernement fédéral entreprenne une étude approfondie sur les matériaux d'emballage actuellement offerts sur le marché, en se concentrant particulièrement sur l'industrie alimentaire, avant la mise en œuvre de l'avis de planification de la prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique pour les aliments. Que le gouvernement fédéral mène également de vastes consultations avec l'industrie pour veiller à ce que l'industrie de l'emballage possède les capacités nécessaires pour répondre à la demande accrue de matériaux durables.

**RECOMMANDATION 11 :** Que le gouvernement fédéral entame d'importantes consultations avec les dirigeants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, avant la mise en œuvre de l'avis de planification de la prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique pour les aliments. Ces efforts de collaboration permettront de déterminer les normes et les capacités de recyclage actuelles partout au pays afin d'éviter les contradictions ou les complications inutiles.

ALIMENTS ET  
BOISSONS  
ATLANTIQUE



FOOD &  
BEVERAGE  
ATLANTIC

FOOD &  
BEVERAGE

CTAQ

FOOD &  
BEVERAGE  
manitoba



FOOD AND  
BEVERAGE  
ONTARIO

ALBERTA  
food processors association